

Genre du véhicule *)	Machine de travail lourde (vhc.spécial)		Marque de fabrique	FRISCH		Type	1 2 5 D Grador		Modèle année	1965	Bordereau-type N°	5 0 4 9			
Caractéristiques "125 D" sur plaquette du constructeur, à l'avant sous le siège du conducteur															
						Carburant	diesel		Nombre de cylindres				8		
Constructeur du châssis		Gebr. FRISCH KG, Augsburg (D) - Importateur BRUN & Cie AG, Nebikon (LU)													
N° du châssis frappé		de chaque côté devant la cabine sur tube central et sur plaquette													
N° du moteur frappé		à gauche, à l'arrière sur le carter du ventilateur, plaquette rivée													
Type du moteur		A 8 L 714 - V-8, vertical													
Position du mot.		arrière Frein-moteur													
Cylindrée		12'667 cm ³		Frein de remorque								Dimensions ext. en mm			
Temps		4		Transmission mécanique		Dispositif remorquage:						Longueur		8'900	
Refroidissement		air (turbo)		Nombre vit. avant		6		selon demande				Largeur		2'450	
Entraînement		arrière		Vitesse en 1 ^{re}		3,8		Voie avant		1'940		Hauteur		3'070	
Nombre d'axes **)				Vitesse en prise dir.		42,8 *)		Voie arrière		2'070		Empattement		5'780	
Nombre de pneus		6		Bloquage différentiel				Diam. de braq. env.		22,00		Porte à faux arr.		1'750	
Frein de service hydraulique assist.p.air compr.à exp.interne, s.toutes roues de l'essieu dble															
2ème frein		mécanique, à expansion interne, à tringles, sur arbre de la boîte c.v.													
Poids		avant		arr.		total		Pneumat.		avant		arr.		Dimensions int. en mm	
A vide		4'600		8'500		13'100		Dimension		13.00-24		13.00-24		Longueur	
Charge utile						-		Charge pneu		2'415		2'415		Largeur	
Total						-				8 Ply				Hauteur	
Gar. de fabr.		4'600		8'500		13'100								Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier								Nombre de portes		1 (cabine)		Porte à faux arr.			
*** Direction: position		centre -		mécanique +		hydraul.		Marque du moteur		DEUTZ		C.V. frein		125 DIN	
Alésage				120				Course		140		C.V. impôts		64,51	
Forme de la carrosserie		raboteuse de chaussée													
Nombre de places: total		1		(avant		milieu		arr.)		Places debout			
		+ 1		siège auxiliaire derrière l'essieu avant											

Phares: marque	2/ BOSCH A NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, symétriques	AV = séparés	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR = combinés avec feux stop	(orange)
Feux de gabarit	2/ AV=blancs AR=rouges s.rabot	Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ comb.avec feux stop et clignot.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 98 dB
Réflecteurs	2/ séparés ϕ 70	Rétroviseur	2/ extérieur cabine + 1 intérieur
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs (or.)	Indicateur de vitesse	km/h + tachygraphe
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	86 bB à 1'650 t/min		

Observations et exceptions

***) Mesures de sécurité = (A inscrire dans le permis de circulation, page 4)**

- Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 5'600 mm
- Distance depuis le siège de l'auxiliaire du conducteur jusqu'à l'AV du vhc. = 2'150 mm
- Est admis à circuler sans véhicule convoyeur; surveillance par une personne sur le siège auxiliaire est cependant indispensable.
- Dispositif de protection avec marquage jaune-noir sur partie avant du rabot.
- Vitesse maximale : 30 km/h. - Monter signal distinctif.
- Vitesse maximale sur routes mouillées 20 km/h.

*****) Nombre d'essieux : 1 + 1 essieu double.**

******) Direction : La commande mécanique est indépendante de la commande hydraulique.**

Des pare-boue ne peuvent être montés pour raisons techniques.

Lieu et date de l'expertise-type Nebikon, 23.4.65

La Commission d'expertise-type

Phares: marque	2/ BOSCH A NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, symétriques	AV = séparés	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR = combinés avec feux stop	(orange)
Feux de gabarit	2/ AV=blancs AR=rouges s.rabot	Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ comb.avec feux stop et clignot.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 98 dB
Rélecteurs	2/ séparés ϕ 70	Rétroviseur	2/ extérieur cabine + 1 intérieur
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs (or.)	Indicateur de vitesse	km/h + tachygraphe
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	86 bB à 1'650 t/min		

Observations et exceptions

***) Mesures de sécurité = (A inscrire dans le permis de circulation, page 4)**

- Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 5'600 mm
- Distance depuis le siège de l'auxiliaire du conducteur jusqu'à l'AV du vhc. = 2'150 mm
- Est admis à circuler sans véhicule convoyeur; surveillance par une personne sur le siège auxiliaire est cependant indispensable.
- Dispositif de protection avec marquage jaune-noir sur partie avant du rabot.
- Vitesse maximale : 30 km/h. - Monter signal distinctif.
- Vitesse maximale sur routes mouillées 20 km/h.

*****) Nombre d'essieux : 1 + 1 essieu double.**

******) Direction : La commande mécanique est indépendante de la commande hydraulique.**

Des pare-boue ne peuvent être montés pour raisons techniques.

Lieu et date de l'expertise-type Nebikon, 23.4.65

La Commission d'expertise-type